

# Rénovation du Bac pro SAPAT

## « Services Aux Personnes et Aux Territoires »

S'appuie sur:

- **Le rapport LIBAULT 2019 « Grand âge et autonomie » de forts besoins en recrutement et en formation, des métiers pourtant peu attractifs**, mal connus et peu considérés par la société avec des conditions d'exercices difficiles. **Une nécessité de restaurer l'attractivité de ces métiers.**
- **Le « Ségur de la santé » 2020** lancé par le gouvernement afin de repenser l'articulation hôpital, la ville et le domicile. **C'est notamment 8,2 milliards d'euros par an pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des EHPAD, et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français.**
- **Le rapport Ruralités 2019 « une ambition de partager »** lancé par les ministres de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de l'Agriculture / accompagnement aux transitions économiques, écologiques et numériques. **Visé à faciliter l'accès aux services, encourager la vie locale et accompagner les plus fragiles.** Programme « nouveaux lieux, nouveaux liens » espaces qui rassemblent des services (coworking, fab-lab, ressourcerie...). Permettre l'inclusion numérique (maison de services...).

## « Services aux personnes et aux territoires »

Source Pôle emploi / rencontre avec la profession

*C'est une profession qui a été beaucoup mise en avant lors de la crise sanitaire, les emplois de première ligne... et qui recrute !*

« Les besoins des entreprises et le manque de candidats sont présents dans tous les territoires »  
ex: ADHAP- ASALP – AZAE...

« Ces emplois précieux, d'autant plus qu'ils sont **de proximité et non délocalisables** »

« Des emplois valorisants, à **forte valeur humaine ajoutée** »

« C'est par ailleurs l'un des rares secteurs où **l'ascenseur social est encore possible**, en offrant la possibilité de véritables parcours professionnels. L'expertise professionnelle donne cette possibilité. L'expérience compte beaucoup dans ce secteur, et elle permet d'évoluer rapidement vers des postes d'encadrement »

Les principaux métiers sont :

- **Aide ménager** : Intervient auprès de personnes non dépendantes pour l'entretien courant de la maison et du linge.
- **Aide à domicile** : Intervient auprès de personnes ne pouvant plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante (actes essentiels : petite toilette, courses, repas...). Petits bricolages - assistance informatique.
- **Auxiliaire de vie sociale** : Intervient auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou des familles.
- **Service à la petite enfance**, garde d'enfant, soutien scolaire, modes de garde adaptés.